

La Ville de Paris inaugure une stèle en hommage aux victimes du régime khmer rouge

Mardi 17 avril 2018 à 9h, Parc de Choisy (13e)

Ce mardi 17 avril 2018, la Ville de Paris inaugurerait le premier lieu de mémoire en Europe en hommage aux victimes du régime khmer rouge, en partenariat avec le Haut Conseil des Asiatiques de France, l'association des Victimes du Génocide Khmer Rouge et de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH).

Le 17 avril 1975, les Khmers rouges prennent le contrôle de Phnom Penh et s'emparent du pouvoir après plusieurs années de combats contre le gouvernement établi en 1970 au Cambodge. Un régime de terreur s'établit et soumet la population à une dictature d'une rare violence. Jusqu'en janvier 1979, entre 1,7 et 2 millions de personnes, soit près d'un tiers de la population cambodgienne, périssent, victimes de tortures et d'exécutions sommaires, ou succombant à la famine, la maladie et l'épuisement.

Les associations cambodgiennes de victimes des Khmers rouges se sont battues pour la condamnation du régime. Parties civiles devant les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, elles ont obtenu, avec le soutien de la FIDH, la condamnation de hauts responsables du régime, reconnus coupables de crimes contre l'Humanité.

Ces associations ont également porté la mémoire de cette tragédie. C'est ainsi, qu'à leur initiative et avec le soutien de la FIDH et du Haut Conseil des Asiatiques de France, sera érigé à Paris un monument rendant hommage à toutes les victimes du régime khmer rouge. Compte tenu des liens historiques et culturels entre la France et le Cambodge et au nom des valeurs d'ouverture, de tolérance et des principes de liberté et de respect des droits humains qui fondent l'histoire et l'identité de Paris, la ville accueillera ce monument au cœur du parc de Choisy dans le 13ème arrondissement.

Ce lieu de mémoire permettra aux nombreux Français d'origine cambodgienne, parmi lesquels les réfugiés accueillis par la France et leurs descendants, de se recueillir et de rendre hommage aux disparus.

L'édification de la stèle commémorative a été prise en charge par le Haut Conseil des Asiatiques de France et son entretien sera assuré par la Ville de Paris, dans le cadre d'une convention partenariale d'occupation du domaine public.

L'inauguration de la stèle sera suivie d'un colloque à la Mairie du 13^e arrondissement de la capitale, qui reviendra sur les origines et avènement du régime khmer rouge, mais aussi sur la poursuite devant la justice des crimes contre l'Humanité perpétrés durant cette période.

Personnalités présentes :

- Anne Hidalgo, Maire de Paris
- Patrick Klugman adjoint en charge des Relations internationales et de la francophonie
- Jérôme Coumet, Maire du 13^e arrondissement
- Buon Tan, député de Paris
- Antonya Tioulong, vice-présidente du Haut conseil des asiatiques de France
- Billon Ung, présidente de l'Association des victimes du génocide commis par les Khmers rouges VGKR
- Delphine Carlens, Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme

Date et lieu :

Mardi 17 avril 2018 à 9h, Parc de Choisy (13e)

Contact presse :

Ville de Paris : Fiona Guitard / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61

HCAF : hcaf.info@gmail.com (pour toute demande d'inscription au colloque)

FIDH : Samuel Hanryon/ shanryon@fidh.org , 06 72 38 42 94